



SUVA[®] 125 Refrigerant

Version 2.2

Date de révision 13.10.2004

Réf. 130000000345

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la France et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom du produit : SUVA[®] 125 Refrigerant

Types : ASHRAE Refrigerant number designation: R-125

Utilisation de la substance/de la préparation : réfrigérant

Société : DuPont de Nemours (Nederland) B.V.
Dordrecht Works
Baanhoekweg 22
3313 LA Dordrecht

Téléphone : +31786301720
Téléfax : +31786301192

Téléphone en cas d'urgence : +352-3666-6543

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE	Classification	Concentration [%]
Pentafluoroéthane (R125)	354-33-6	206-557-8		>= 99

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

L'évaporation rapide du liquide peut causer des gelures.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Inhalation : Mettre la victime à l'air libre. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires.

Contact avec la peau : Laver à l'eau chaude. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin.

Avis aux médecins

Traitement : Ne pas donner d'adrénaline ou de médicaments similaires.



SUVA[®] 125 Refrigerant

Version 2.2

Date de révision 13.10.2004

Réf. 130000000345

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers spécifiques : élévation de pression
pendant la lutte contre
l'incendie

Equipements spéciaux pour : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
la protection des
intervenants

Information supplémentaire : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à
l'environnement voisin. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Ventiler la zone. Voir mesures de
protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la : Ne pas décharger dans l'environnement.
protection de
l'environnement

Méthodes de nettoyage : S'évapore.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
manipulation sans danger Équipement de protection individuel, voir section 8.

Indications pour la : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu
protection contre l'incendie
et l'explosion

Stockage

Exigences concernant les : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver dans
aires de stockage et les le conteneur original.
conteneurs

Précautions pour le : Pas de matières à signaler spécialement.
stockage en commun

Classe de stockage : 2A : Gaz comprimé, sous pression ou liquéfié
(Allemagne)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique



SUVA[®] 125 Refrigerant

Version 2.2

Date de révision 13.10.2004

Réf. 130000000345

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Utiliser un appareil de protection respiratoire autonome lors des opérations de sauvetage et d'entretien dans les cuves de stockage. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.
- Protection des mains : gants anti-chaleur
- Protection des yeux : lunettes de sécurité
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Forme : gaz liquéfié,
- Couleur : incolore,
- Odeur : d'éther,
- pH : neutre
- Point/intervalle de fusion : -103,0 °C
- Point/intervalle d'ébullition : -48,5 °C à 1 013 hPa
- Point d'éclair : n'a pas de point d'éclair
- Température d'inflammabilité : 733 °C
- Pression de vapeur : 13 810 hPa à 25 °C
- Densité : 1,25 g/cm³ à 20 °C, (comme liquide)
- Densité : 1,53 g/cm³ à -49 °C, (comme liquide)
- Densité : 0,0050 g/cm³ à ca. 21 °C (1 013 hPa)
- Densité : 0,0066 g/cm³ à -48,5 °C (1 013 hPa)
- Solubilité dans l'eau : 0,9 g/l à 25 °C à 1 013 hPa

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Conditions à éviter : Le produit n'est pas inflammable dans l'air, à température et pression ambiante. Mis sous pression d'air ou d'oxygène, le mélange peut devenir inflammable. Certains mélanges de HCFCs ou HFCs avec du chlore peuvent devenir inflammable ou réactif sous certaines conditions.



SUVA[®] 125 Refrigerant

Version 2.2

Date de révision 13.10.2004

Réf. 130000000345

Matières à éviter	: métaux alcalins, métaux alcalino-terreux, poudres métalliques, sels métalliques en poudre
Produits de décomposition dangereux	: halogénures d'hydrogène, dioxyde de carbone (CO ₂), Monoxyde de carbone, hydrocarbures fluorés, halogénures de carbonyle

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par inhalation

- Pentafluoroéthane (R125) : LCA/4 h/rat : > 3 480 mg/l

Evaluation de la
cancérogénicité

: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.

Evaluation des propriétés
toxiques pour la
reproduction

: Les expérimentations animales n'ont pas montré des effets mutagènes ou tératogènes.

Expérience chez l'homme

: Les expositions excessives peuvent affecter la santé humaine, comme suit:

Inhalation
insuffisance respiratoire grave, narcose, Activité cardiaque irrégulière

Information supplémentaire

: Seuil de sensibilisation cardiaque : > 245 400 mg/m³
Seuil pour effets anesthésiques : 490 800 mg/m³
L'évaporation rapide du liquide peut causer des gelures.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Potentiel de destruction de
l'ozone

: 0

Effet de serre potentiel
(CO₂ = 1)

: 3 400

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

: Peut être utilisé après reconditionnement.

Emballages contaminés

: Les bouteilles de gaz pressurisé vides sont à retourner au fournisseur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

Classe:	2
Code de classement:	2A
No. HI:	20
No ONU:	3220
No. Etiquetage:	2.2



SUVA[®] 125 Refrigerant

Version 2.2

Date de révision 13.10.2004

Réf. 130000000345

Désignation officielle de
transport:

IATA_C

Classe: 2.2
No ONU: 3220
No. Etiquetage: 2.2
Désignation officielle de
transport: Pentafluoroethane

IMDG

Classe: 2.2
No ONU: 3220
No. Etiquetage: 2.2
Désignation officielle de
transport: Pentafluoroethane

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Consulter les informations de sécurité de DuPont avant utilisation., Pour de plus amples renseignements veuillez contacter le bureau le plus proche de DuPont ou de son distributeur officiel., [®] Marque déposée de DuPont

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.